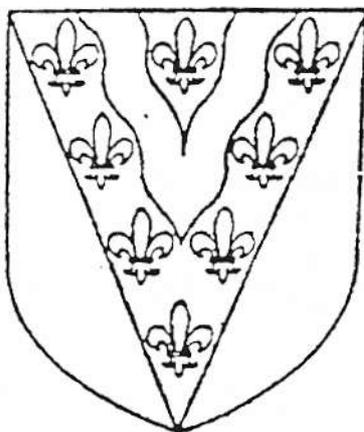


MNEME 94

**Revue du Cercle d'Etudes
Généalogiques et démographiques
du Val de Marne**



MNEME fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N° 18

CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE

Association régie par la loi du 1^o juillet 1901 ayant son siège social
aux Archives Départementales- 8/10 rue des Archives – 94000 CRETEIL

Président d'Honneur : Mme. **BROUSSELLE** , Directrice des Services d'Archives du Val de Marne

Membres d'Honneur : Mme **BERCHE** , ancienne Présidente d'Honneur de notre cercle
Mme **BOSMAN**, ancienne Présidente d'Honneur de notre cercle
Mme **JURGENS** , Présidente des Amis de Créteil
M. **LE TOUZE**, ancien Président du Cercle
M. **THOUVENIN**, ancien Président du Cercle

Président : M. Henri **BOULET**
3, rue Joseph Le Brix, 94 370 Sucy en Brie

Chargé de le Revue MNEME : M. Henri **BOULET**

Vice Président : Mme. **LEPLAT**
2 Parc de la Chénaie, 94 370, Sucy en Brie

Secrétaire : M. André **CONVARD**
103 avenue du Maréchal Joffre, 94 170 Le Perreux

Trésorier : M. Christian **DUCHEFDELAVILLE**
8 , avenue Boileau, 94 500, Champigny

Membres du Bureau : Mmes **RIVET , SERVERA , VOISIN**

Toute correspondance concernant la Revue
doit être envoyée à
C.E.G.D.94 – MNEME

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

La reproduction des articles de MNEME est autorisée sous réserve d'en informer au préalable le responsable et de faire parvenir un exemplaire de la revue publiant le dit article.

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2004

Notre Association a tenu son Assemblée générale le samedi 15 mars . La journée, comme nous le faisons chaque année, s'est déroulée en deux temps . Le matin a été consacré à une visite et l'après-midi nous avons tenu notre Assemblée annuelle .

Nous avons choisi cette année de nous retrouver le matin à Mandres les Roses, et pour cela nous avons fait appel à Jean Pierre NICOLE . Jean Pierre NICOLE est né et a passé la plus grande partie de sa vie à Mandres . En plus de la visite classique de la Ferme de Monsieur il nous fait découvrir les « Cours », ces groupements de maisons encadrant une cour centrale au milieu de laquelle se trouvait un puits . Ce type d'habitation était classique de l'habitat de la Brie, on la rencontrait dans toutes les communes du Plateau Briard, mais l'urbanisation galopante des 50 dernières années les a fait presque toutes disparaître . A Mandres on les trouve encore avec leur numéro . Nous avons même eu la surprise de rencontrer un bouilleur de cru en plein travail de distillation .

Nous avons ensuite déjeuné au restaurant du « Repos de la Montagne » à Limeil Brévannes . Nous avons pu continuer à parler de la disparition des particularités locales de la Brie, noyées dans l'urbanisation de la Région Parisienne .

Compte- rendu de l' Assemblée Générale

Présents : Mmes BESSON, LEPLAT , SERVERA , VOISIN . Mrs : BOULET, CONVARD , CRUSSON .

Excusés : Mrs DUCHEFDELAVILLE, ROBLIN .

Rapport moral

Depuis quelques années notre effectif reste stable . Nous avons vu venir cette année plusieurs personnes cherchant comment où trouver les premières sources pour démarrer un arbre généalogique . Le plus souvent, les parents de ce Franciliens de fraîche date sont venus de province et nous ne les revoyons pas .

Par contre j'étais allé, le jour du colloque de CLIO à Créteil en octobre, présenter notre Association aux participants des cours de paléographie et nous avons eu le plaisir de constater que plusieurs personnes sont venues participer au dépouillement des registres de l'Etat Civil .

En ce qui concerne ce dépouillement des registres de l' Ancien Régime, l'équipe de Monsieur LE TOUZE commence à voir le bout du tunnel . Nous lui renouvelons ici nos remerciements .

Nous avons dû interrompre la mise sur disquette des tables décennales des B.M.S. suite au départ de la personne que nous avons chargé de ce travail . Avec la possibilité d'utiliser des chèques « *service emploi- association* » nous pensons reprendre ce travail en septembre .

Comme les années précédentes nous avons répondu à toutes les demandes envoyées par des généalogistes amateurs recherchant un ancêtre dans le Val de Marne .

Nous avons quelques inquiétudes au sujet de notre « déplacement » à la Maison du Souvenir à Champigny , l'essentiel de notre travail ce faisant aux Archives de Créteil !

III

Laurent SOUCHET naît à Sucy le 18 septembre 1713 . C'est le septième enfant de François SOUCHET, graveur et de Elizabeth RICARD. A cette date son père a 55 ans et sa mère 44 . Il a pour parrain Laurent GERVAIS, concierge du Président LAMBERT et pour marraine Marie Françoise CAUCHARD .

Il épouse le 23 août 1742 à Sucy Claude GENEST , âgée de 25 ans . Elle est née le 22 décembre 1712 à Amboile (Ormesson), diocèse de Paris , elle est la fille de Léonard GENEST, maître d'école à Amboile, et de Catherine CLAUDIN . Son parrain est Michel MIZERE, vigneron de cette paroisse, sa marraine Claude PIVIN, fille de Michel PIVIN, charpentier demeurant à Paris .

Les témoins du marié sont sa mère, Elizabeth RICARD qui déclare ne savoir signer et Philippe AMELAND, valet de chambre de Monsieur le Marquis de GIFFARD . Ceux de la mariée sont son père dont on dit qu'il est « maître des écoles de cette paroisse depuis 18 ans et plus » et sa mère Catherine CLAUDIN .

Au décès de son père en 1727, on apprend que Laurent SOUCHET est pâtissier et qu'il demeure à Paris, rue et paroisse de Saint .. la page est déchirée .

Ils ont huit enfants dont trois sont anonymes, c'est à dire morts -nés . C'est en mettant au monde le dernier, une fille que la Maîtresse sage-femme, Madame CORBIN a ondoyée à la maison que meurt Claude GENEST, à l'âge de 43 ans , le 7 décembre 1760 . .

- Marie Claude Elizabeth née ? décédée le 9 décembre 1742 !
- Laurent né à Sucy le 18 août 1744, son parrain est son oncle maternel, Léonard GENEST, cordonnier à Bonneuil . Il sera pâtissier, comme son père. Il épouse le 29 février 1777 Marie CAMOT. Il meurt à Sucy le 21 août 1789 à l'âge de 45 ans .
- Le 24 juillet 1746 mort d'une fille anonyme
- Marie Françoise née à Sucy le 28 août 1747 , elle épousera Joachim KRAMER, ramasseur de gibier du Roy à Versailles
- Philippe Joseph, mon ancêtre, né à Sucy le 20 décembre 1749, il épouse le 17 octobre 1791 Julie Marie ARPENTINIER à Sucy, il meurt le 3 janvier 1802
- Le 1^o janvier 1742, mort d'un fils anonyme
- Marie Angélique née le 21 décembre 1758, décédée le 27 mars 1767
- Le 7 décembre mort d'une fille anonyme

Laurent SOUCHET est trouvé mort dans les marais de Bonneuil . L'acte ne dit rien sur les circonstances de la mort . Il est inhumé le 1^o août 1774 en exécution d'un acte rendu la veille par le juge du fief Larcher . Présents à la sépulture, Laurent SOUCHET son fils , Léonard GENEST, son beau-frère et Laurent CAUMONT, son neveu .

L'An mil sept cent quatre vingt deux le vingt troisième jour du mois de
trois bancs publics sans opposition dans cette paroisse, le dixième dor
Et quinzème d'août susdits au pres fiancialles prealablement faite
nages
ont precedent apres que les temoins cy apres nommez & souffignez
ont attestés que les parties sont libres à contracter mariage, et que
dans le domicile suffisant, ont été maries Laurent Souchet aagé
de vingt neuf ans ou Envison fils de deffunt Francois Souchet gra
Et Elizabeth Ricard ses pere et mere demourant en cel lieu d'un
part, Et Claude Genest aagé de Envison d'ingt cinq ans natif d'un
diocèse de Paris, fille de Leonard Genest maître des Ecoles de cette
paroisse depuis dix huit ans et plus Et de Catherine Claudin ses
et mere en cel lieu d'autre part. Ont assisté audit mariage de la p
Et le pour Elizabeth Ricard femme qui a déclaré ne sçavoir
Ecrire ny signé de ce Intes peller suivant l'ordonnance de M. le
Amelant Galet de Chardore de Monsieur le marquis de Criff
demourant en cel lieu qui a signé avec nous, De la part de son
Leonard Genest son pere, Catherine Claudin femme

Mariage de Laurent SOUCHET et Claude GENEST
le 23 août 1742

Décès 353

21. juillet.

Le 7^e août 1774 est décédé le 7^e décembre a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse le corps de Claude Genest femme
de Laurent Souchet. Decedée la veille âgée d'environ 43. ans, et a été inhumée
en même lieu avec elle une fille anonyme dont elle est accouchée en mourant
qu'elle, avoit été ondoie à la maison par M^{lle} Corbin Maitresse sage femme
mariée en celieu, présens à la sépulture Laurent Souchet son mari,
Leonard Genest son frere, lesquels ont signé avec nous.
Souchet GENEST. Quervelle curé

Décès de Claude GENEST le 7 décembre 1760

53

Le 1^{er} août 1774 est décédé le 1^{er} août
à Paris le corps de Laurent Souchet pro-
fesseur-trouvai mort dans le cimetière de
Bonneuil a été inhumé en execution de
la sentence rendue par M. le Juge en
Jef Parquet, en date du dernier du mois pré-
cedent, âgé de soixante & un ans, veuf de
Claude Genest; présents à la sépulture
Laurent Souchet son fils, Leonard Genest
son beau frere, Laurent Caumont son
qui ont signé avec nous, et le curé presens
présents. Signé Souchet, Genest, Caumont

Décès de Laurent SOUCHET le 1^{er} août 1774

198

Val-de-Marnais
mariés dans les Yvelines

<u>date du mariage</u>	<u>paroisse</u>	<u>nom de l'époux</u>	<u>prénom époux</u>	<u>origine de l'époux</u>	<u>père époux</u>	<u>mère époux</u>	<u>ex-conjoint</u>	<u>nom épouse</u>	<u>observations</u>
21/09/1689	Les Clayes-sous-Bois	LE LAHIER	Antoine	Fontenay-sous-Bois	Guillaume	CORNU Florence		GUERIN Claude	époux âgé de 40 ans.
24/02/1721	Poissy	BOULANGE R	Pierre	Villeneuve-Saint-Georges	Roger	VINCENT Marguerite		JOURDAIN Marie Jeanne	
31/08/1733	Poissy	BEURIER	Louis	Arcueil	Hubert	BOUCHER Marthe		COULVET Charlotte	
11/01/1745	Bailly	VERON	Claude	Nogent-sur-Marne			FORMAL Renée	PRIEUR Madeleine	
26/04/1746	Poissy	RICHARD	Jean Hubert	Saint-Maur-des-Fossés	Hubert	MENAGE Anne		DOURDAN Marie- Louise	
30/06/1750	Poissy	RICHARD	Jean Hubert	Saint-Maur-des-Fossés	Hubert	MENAGE Anne	DOURDAN Marie Louise	LE VENEUR Marie Anne	

Tables établies par le C.G.E.D.94, et à la disposition du public; janvier 2003

ABLON	B.M.S.	1693/1802	
ARCUEIL	B.M.S.	1549/1792	
BRY sur MARNE	B.M.S.	1612/1802	
CHAMPIGNY sur MARNE	B.M.S.	1552/1802	
CHARENTON, conflans			voir fond HARMAN
CHARENTON St MAURICE	B.M.S.	1778/1792	
CHENNEVIERES	B.M.S.	1692/1802	
CHEVILLY-LARUE	B.M.S.	1670/1802	
CHOISY le ROI	B.M.S.	1633/1742	
CHOISY le ROI	B.M.S.	1753/1782	
FONTENAY sur le BOIS	B.M.S.		dépouillement partiel, Mr VERGÈS
FRESNES	B.M.S.	1584/1802	
GENTILLY	B.M.S.	1594/1792	
GENTILLY- hôpital de BICÈTRE	S	1657/1681	tout à faire en informatique
L'HAY-les-ROSES	B.M.S.		voir fond CHERPIN: B 399
IVRY sur SEINE	B.M.S.	1601/1652	plus: M. 1653/1712
LIMEIL	B.M.S.	1635/1792	dépôt à venir
MAISONS	B.M.	1599/1682	plus; B.M.S. 1792/1901
MANDRES LES ROSES	B.M.S.	1553/1802	
MAROLLES en BRIE	B.M.S.	1653/1802	
NOGENT sur MARNE	B.M.S.	1739/1810	dépouillement, Mr VERGÈS
NOISEAU	B.M.S.	1585/1802	
ORLY	B.M.S.	1563/1642	
ORLY	B.M.	1643/1652	
ORLY	B.M.S.	1653/1672	suite à informatiser
ORMESSON (AMBOILE)	B.M.S.	1549/1792	
PÉRIGNY	B.M.S.	1650/1792	
QUEUE en BRIE (La)	B.M.S.	1613/1802	
SAINT-MAUR des FOSSÉS	B.M.S.	1620/1870	équipe de Melle BABIN
SANTENY	B.M.S.	1647/1802	
SUCY-en-BRIE	B.M.S.	1658/1692	
THIAIS	B.M.S.	1599/1802	
VALENTON	B.M.S.	1653/1802	
VILLECRESNES	B.M.S.	1683/1762	
VILLECRESNES	B.M.S.	1793/1802	
VILLEJUIF	B.	1633/1642	
VILLEJUIF	B.	1645/1664	tables non filiatives(pas d'actes)
VILLEJUIF	B.	1664/1672	
VILLEJUIF	B.M.S.	1693/1732	plus 1743/1752
VILLENEUVE le ROI	B.M.S.	1561/1802	
VILLENEUVE St GEORGES	B.M.S.	1668/1802	
VILLIERS sur MARNE	B.M.S.	1694/1802	début à faire
VILLIERS sur MARNE	B.	1593/1652	
VILLIERS sur MARNE	M.	1595/1642	
VINCENNES	B.M.S.	1570/1802	B.S. 1793/1802 à venir
VITRY sur SEINE	B.M.S.	1567/1802	
VITRY sur SEINE (St GERVAIS)	B.M.S.	1584/1792	

AGE DE LA MAJORITE

Au cours des siècles l'âge de la majorité pour le mariage a varié .

Lorsque nous lisons sur un contrat de mariage : « fils majeur de .. » ou « fille majeure de... », nous pouvons faire des erreurs pour évaluer l'âge des conjoints, ce qui décale d'autant la date éventuelle de leur naissance .

de février 1556 (Edit de Henri II) : 30 ans pour les garçons, 25 ans pour les filles
au 29 septembre 1792

du 29 septembre 1792 : 21 ans pour les garçons et pour les filles
au 30 ventôse an XII (Code civil)

du 21 mars 1804 : 25 ans pour les garçons , 21 ans pour les filles
au 21 juin 1907

du 21 juin 1907 : 21 ans pour les garçons et pour les filles
au 5 juillet 1974

depuis le 5 juillet 1974 : 18 ans pour les garçons et pour les filles

MESSAGE DEPOSE AUX ARCHIVES

Créteil le 29 octobre 2003

Un immense merci et un grand « coup de chapeau » pour le gigantesque travail de dépouillement des B.M.S. paroissiales .

Grâce à vous, en 2 jours, je remonte à Henri VI ! Jamais sans votre travail je ne serais arrivé à ce résultat, en « épiluchant » les registres, moi qui n'ai pas de connaissance particulière en paléographie !

Encore toute ma reconnaissance enthousiaste !

Frédérique BENEZ
27 Aviron
(recherches sur Arcueil)

METIERS D' AUTREFOIS

Le 23 février 1688 est célébré à Sucy le mariage de Michel PERRIER, marchand mercier porte- balle, fils de Hubert PERRIER, aussi marchand mercier porte- balle avec Louise LEPINE fille de Grégoire LEPINE , manouvrier.

« On appelle mercier celui qui vend toutes sortes de menues marchandises, surtout celles qui servent à l'habillement, à la couture Le porte- balle est un forain qui vend toutes sortes de menues marchandises dans les villages . (Marcel LACHIVER : *Dictionnaire du monde rural . Les mots du passé . Fayard*) . »

Le premier septembre 1704 à Sucy est célébré le mariage de Julien SEMBLANT , gagne denier de la paroisse fils de feu Jean SEMBLANT avec Marguerite MARECHAL, veuve de Jean MORIZEAU, aussi gagne denier, décédé en l'hôpital de Strasbourg, Allemagne en l'année 1697, demeurant rue des Jardins, tous deux de la paroisse Saint Paul de Paris . Présent de la part de l'époux, Maurice THOMAS, gagne denier sur le pont Saint Paul son beau père .

« Sous l'Ancien Régime c'est le nom d'une sorte de profession qui consistait à faire des commissions pour le service d'autrui à un prix qui, lorsqu'il était question d'affaires pécuniaires , était ordinairement d'un denier par livre . (Marcel LACHIVER : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé .Fayard*) . »

LE PONT NEUF VU DU COTE DE LA RUE

Cette gravure due à N. Guérard qui représente le Pont Neuf au XVII^e siècle nous donne une idée assez bonne du visage de Paris . Question transports et embouteillages nous n'avons rien à envier à nos ancêtres . On imagine le porte- balle et le gagne-denier se faufilant dans cette foule bruyante et agitée d'autant que les rues généralement étroites sont dépourvues de trottoir pour les piétons .

LE PONT NEUF Vue du côté de la rue
Dessiné et Gravé par N. Guérard



1228

Médaille de Sainte-Hélène

Mme Leplat se demandait si Charles René et Jacques Nicolas CHAIN avaient pu recevoir la médaille de Ste-Hélène.

L'association qui gère le site Internet www.stehelene.org consacré à cette décoration donne les précisions suivantes :

-« Qu'est ce que la médaille de Ste-Hélène ?

Elle a été créée en 1857 par Napoléon III). On considère qu'environ 405 000 soldats de la Grande Armée de Napoléon (français, belges, danois, irlandais, etc..) ont reçu cette distinction. Les chiffres sont approximatifs du fait de la disparition de ces archives dans un incendie. Tous les récipiendaires ont dû prouver leur appartenance à la Grande Armée dans une période comprise entre 1792 et 1815.

Mon ancêtre peut-il avoir été médaillé ?

Une condition primordiale pour qu'il puisse être médaillé : être vivant en 1857. Il doit avoir entre 60 et 90 ans à cette date pour avoir quelque chance d'avoir reçu cette distinction.

Où puis-je trouver le dossier de mon ancêtre ?

Il n'y a aucun dossier. Par contre, s'il vivait en France en 1857, vous pouvez retrouver quelques informations aux Archives Départementales notamment la pièce justificative de son appartenance à la Grande Armée. Quelques exemples de documents sont présentés dans notre page [documentation](#). La cote de ces archives pour le département concerné se trouve sur cette [page](#).

Comment avoir plus de renseignements sur un médaillé ?

Si vous connaissez le régiment dans lequel votre soldat a servi, essayez de retrouver son dossier militaire au SHAT (Service Historique de l'Armée de Terre) à Vincennes

La médaille a-t-elle pu être remise à titre posthume ?

Non.

Pourquoi mon médaillé n'est pas dans la base ?

Il existe plusieurs explications. Certaines archives ont disparues et nous n'avons pu effectuer le dépouillement ou les documents le concernant n'ont pas été encore exploités. Si vous avez des documents prouvant qu'une personne a été médaillé de Ste-Hélène,

Puis-je avoir des renseignements sur tel ou tel régiment ?

De nombreux livres ou sites internet traitent du sujet (Voir notre page). Renseignez-vous aussi auprès du SHAT à Vincennes.

Combien coûtent une médaille ? un brevet ? Où se les procurer ?

Il est relativement facile d'acheter une médaille. Il faut compter 250-300 FF pour une médaille avec son ruban en bon état. Vous pouvez les trouver dans les brocantes, foires diverses et sur internet notamment sur des sites d'enchères comme [ibazar](#).

Pour les brevets, faites les foires aux vieux papiers. Ne payez pas plus de 100 FF pour un brevet.

Médaille de Sainte-Hélène

Les recherches effectuées sur d'éventuels titulaires de la médaille de Sainte-Hélène originaires du Val-de-Marne n'ont abouti, à ce jour, qu'à un seul nom, celui de

Pierre Louis Marie LANNEAU,

né le 23 avril 1792 à Créteil.

Au moment de sa demande, il demeurait au 28, rue de la Chaise à Paris 10^{ème} (ancien).

Dans l'armée, il était chasseur dans le régiment des chasseurs à cheval de la Jeune Garde.

D'après Alain Pigéard¹ « Dans l'infanterie de la Garde, il convient de faire le distinguo entre vieille, moyenne et jeune Garde.

L'infanterie de la jeune Garde est composée de conscrits-chasseurs, de conscrits-grenadiers, de flanqueurs-chasseurs, de flanqueurs-grenadiers, de gardes nationaux, de tirailleurs-chasseurs, de tirailleurs-grenadiers et de voltigeurs. » Ouf !

« Créé le 4 décembre 1811, le régiment de flanqueurs-chasseurs est composé de jeunes gens de dix-huit à trente ans, fils ou neveux de gardes généraux et de gardes à pied et à cheval des forêts de la couronne et du domaine, et des forêts des communes de l'Empire. »

Pierre Louis Marie LANNEAU était-il engagé dans ce régiment ? C'est probable mais à vérifier. La citation de sa médaille précise qu'il a combattu pendant la période de 1812-1815 en Saxe et aux Pays-Bas.

Voici son acte de baptême trouvé dans les registres paroissiaux de Créteil :

Pierre Louis Marie LANNEAU baptisé le 23 avril 1792 et baptisé le même jour fils de Pierre LANNEAU, compagnon maçon et de Marie Anne CISEAU son épouse. Parrain : Jean Louis CHALOUVRIER, fils mineur de Pierre Louis CHALOUVRIER, maçon, maire et marguillier en charge de cette paroisse et de Anne Eléonore BRUNEAU. La marraine Marie Catherine CATHELIN, fille mineure de Georges CATELIN, marchand coquetier et de Catherine MACHURE, ses père et mère de cette paroisse.

Le 26 février 1788 à Créteil ses parents avaient perdu une petite fille, âgée de 3 mois et demi, Françoise Claudine Lanneau.

Dix ans avant la naissance de notre futur médaillé, toujours à Créteil, le 18 novembre 1782, on trouve le mariage de son oncle Claude Martin LANNEAU, journalier, fils de feu Martin LANNEAU, maçon et de Marie Catherine POLET de cette paroisse et Antoinette BOUDARD, fille de feu Claude, manouvrier demeurant à Epoisse, proche Semur-en-Auxois, diocèse d'Auxerre, et de Denise LAURENT. Témoins, Pierre, Martin et François LANNEAU ses frères.

De même, le 26 août 1783, à Créteil, c'est une de ses tantes, Marie Anne, qui épouse Jean Antoine Châtenay, maître menuisier, fils de feu Jean et d'Elisabeth COCHARD. Les témoins de ce mariage sont Jean-Baptiste CHATENAY, frère de l'époux, maître carrier à Maisons (Alfort) et Guillaume CHATENAY, frère de l'époux, carrier à Créteil. L'épouse a pour témoins deux de ses frères Pierre Martin et François, tous les deux maçons à Créteil.

Le mariage des parents de Pierre Louis Marie LANNEAU n'a pas été trouvé à ce jour

¹ L'armée de Napoléon, organisation et vie quotidienne, Alain Pigéard, Editions Tallandier, 2000, pages 99 et 100.

VILLE DE METZ.



AVIS

AUX

Anciens Militaires.



Un décret du 12 août courant a décidé qu'une médaille commémorative sera donnée à tous les militaires français et étrangers, des armées de terre et de mer, qui ont combattu sous nos drapeaux de 1792 à 1815.

Le Maire invite les habitants qui ont droit à cette récompense à se faire inscrire sans retard au bureau du Maréchal-des-Logis, à l'hôtel de ville, et d'y présenter les pièces justificatives de leurs services.

Metz, le 26 août 1857.

Le Maire,

FÉLIX MARÉCHAL.

Metz. — F. BLANC, Imprimeur de la Ville.

Monsieur le Prof.

Monsieur de vous remercier que tout de la
distribution des médailles de St. Klemente j'ai été utile.
Comme par suite des infirmités contractées sous les
armes (sans cesse et presque sans cesse) sans rapport
avec les succès et l'effort et l'inspiration, je n'ai pu
en reconnaître. Les lettres jointes de St. M. Klemente et
M. de la Roche ont été envoyées au Prof. et vous avez pu
de m'excuser cette circonstance qui déjà depuis longtemps
n'est pas la position de mes infirmités d'ailleurs.
Comme en France 1809, et l'avis de cette époque, quelques
jours plus tard, je suis appelé de nouveau et de
Paris le 20^{me} de la ligne.

Monsieur de vous remercier avec l'autorisation de cette
Prof. et de la, et d'après le décret du 4 avril 1804, je
reçois dans ma poche le 30^{me} après en être parvenu
à cette époque de St. Klemente. Le Prof. Klemente, afin
d'obtenir mon usage absolu, ainsi que l'atteste mon
certificat, daté le 30^{me} 1804.

Monsieur le Prof. connaissant toute la
solicitude de Sa Majesté pour les droits des
militaires, ainsi que les succès, je n'ai pu
quelques succès de la part, sans et presque
sans, je suis obligé d'implorer la commission

Pensionnaires de l'hôtel des Invalides

1693-1796

nom et prénom	CHEMIN	Pierre
dit	La Douceur	
commune de naissance	Vitry-sur-Seine	
date Entrée Invalides	21/01/1723	
observations	Pierre Chemin dit La Douceur, agé de 45 ans, natif de Vitry-sur-Seine diocèse de Paris, Sergent du Sieur de Merez Regiment de Medoc, ou il a servi 20 ans auparavant 3 ans dans Picardie, Il est porté par son Certificat qu'il a servi 23 ans, datté du 8 du present mois de janvier, est Estropié de la Jambe gauche d'un Eclat de Bombe qu'il receut au siège de Nimegue, Joint a plusieurs autres Blessures le mettent hors de service Cordonnier de son mestier, et est Catholique. Sergent. Le 24 mars 1724 Pierre Chemin dit la Douceur ayant dzerté le 26 juin de l'année de derniere de la compagnie du Sieur de Rabilly au detachement en garnison a la Citadelle de Belleisle et a present au havre, Monsieur le Gouverneur.	

nom et prénom	BENARD	Jean
dit	de Chennevières	
commune de naissance	Chennevières sur Marne	
date Entrée Invalides	22/06/1730	
observations	Jean Benard de Chennevière, agé de 46 ans, natif de Chennevières-sur-Marne diocèse de Paris, fifre de la Compagnie du Sieur de montaran Regiment des Gardes françoises ou il a Servy 20 ans et 5 mois, portez dans son certificat datté du 21 du present mois de Juin, est Incommodé d'une opression de poitrine, d'une faiblesse de la vue et d'une decente du coté gauche ce qui le met hors de service, marié à la Chapelle (Paris), Catholique. Soldat. Le 15 juillet 1732, il est décédé.	

nom et prénom	SOUGUEUX	Noël
dit	Baguette	
commune de naissance	Nogent-sur-Marne	
date Entrée Invalides	19/01/1714	
observations	Noel Sougueux dit Baguette, agé de 59 ans, natif de Nogent sur Marne, soldat du Sieur de Romainville, Regiment des Gardes françoises, ou il a servi 28 ans, portés par son Certificat, sa foiblesse de veue joint à ses incommodites de Jambes le mettent hors de service. Marié à Paris et est Catôlique. Soldat. Le 3 avril aud. An 1714, il à dezerté en route allant de l'hôtel au havre estant de la recrue partie le 4 fevrier dernier pour les compagnies qui y sont détachées à emporté l'habit neuf qu'on lui avoist donné et les deux garnitures de linge.	

nom et prénom	THIEBAULT	Jean
dit	La Roche	
commune de naissance	Noiseau	
date Entrée Invalides		
observations	Jean Thiebault dit La Roche, âgé de 30 ans, natif de Noizot près Brie Comte Robert, soldat du Sr La Varenne, Rgt des Gardes françaises, ouil a servy 6 ans, 3 mois portés dans son Certificat, est estropié de la main gauche d'un coup de fusil quil a receu au siège de Philisbourg (54541) et est catôlique. Le 4 septembre 1735 Jean Thiebault dit la Roche, soldat qui estait parti de l'hôtel le 19 avril dernier pour aller joindre la Compagnie du Sr LeComte en détachement à l'Isle d'Aix (17004) a été rayé deserteur aux registres de l'Hostel n'ayuant ni join, ni (tronqué).	

nom et prénom	BIDAULT	Richard
dit	La Feuillade	
commune de naissance	Thiais	
date Entrée Invalides	21/02/1710	
observations	Richard Bidault dit Lafeuillade, âgé de 50 ans, Natif de Thiers(9773) proche Villejuif, Sergent du Sieur de Tory, regiment du Maine ouil à servi 30 ans, portezdans son Certificat, est très incommodé de l'Estomac et de la pointrine cequi le met horsdeService, et est Catôlique. Le 6 février 1716, Il est décédé.	

nom et prénom	BROQUET	Antoine
dit	Belhumeur	
commune de naissance	Chevilly-Larue	
date Entrée Invalides	01/07/1720	
observations	Antoine Broquet dit Belhumeur, âgé de 55 ans, Natif de la Rues (94021) diocese de Paris, Sergent de la Compagnie des Grenadiers du Sieur de Bonamour, Regiment Royal LaMarine ouil à servi 33 ans et auparavant 8 ans dans Normandie. Le tout porté dans son Certificat datté du 7 du present mois de Juillet, est très Incommodé de plusieurs blessures qu'il a receul dans differentes occasions cequi lemet hors de service, est Catôlique. Sergent. Le 27 janvier 1730, il est decede au Cha.au d'Iff (13055) au detachment.	

nom et prénom	DUSACQ	Gabriel
dit	La Tour	
commune de naissance	Villejuif	
date Entrée Invalides	05/06/1711	
observations	Gabriel DuSacq dit La Tour, âgé de 60 ans, natif de Villejuif (94076) diocèse de Paris, soldat de la Colonnelle du Régiment des Gardes françaises, ou il a servi 21 ans, portez dans son Certificat, sa foiblesse de veue et autres infirmitiez le mettent hors de service, et sort à présent d'une Compagnie d'Invalides qui est à Amiens (80021), vigneron de sa profession, et est catôlique. Le 7 fevrier 1716 ledit Gabriel Dusacq dit la Tour estant de la Compagnie du Sieur de la Peyrade au détachement en garnison à la citadelle de Calais (62193) a dezerté en sortant de l'hôpital le 6 Novembre 1715 oil avoit esté conduit au sortie de (tronquée).	

nom et prénom	LE CHANTRE	Louis
dit		
commune de naissance	Saint-Maur-des-Fossés	
date Entrée Invalides	28/02/1737	
observations	Louis LeChantre agé de 53 ans, natif de St Maure (94068) proche Vincennes, marechal des Logis de la Compagnie mestre de camp du reg.t de Royal Etranger de Cavalerie ouil a servy 28 ans et portez dans son certificat dit avoir été 10 ans marechal des Logis, sa foiblesse de veue le met hors de Service, et est Catolique. M.al des Logis. Le 16 avril 1753 il est decedeé.	

nom et prénom	TROUILLET	Vincent
dit	St Martin	
commune de naissance	Sucy-en-Brie	
date Entrée Invalides	07/05/1739	
observations	Vincent Trouillet dit St Martin, agé de 52 ans, natif de Sussy (94071) proche Brie Comte Robert, Soldat du Sr Lamberval reg.t des Gardes françoises ouil a Servy 20 ans 17 jours portés dans son certificat, sa surdité le met hors de service, marié à Villeneuve-Saint-Georges (94078), et est Catolique. Soldat.	

nom et prénom	PEROT	Jean
dit	St Jacques	
commune de naissance	Arcueil	
date Entrée Invalides	27/06/1743	
observations	Jean Perot dit St Jacques, agé de 45 ans, natif d'arcueil (94003) proche Paris, Caporal du Sr Boisse reg.t Lionnois ouil a servy 26 ans portés dans son Certificat, est attaqué de la gravelle, maçon de son metier, et est Ca(tolique).	

nom et prénom	BENOIST	Nicolas
dit	La Tour	
commune de naissance	Villeneuve-Saint-Georges	
date Entrée Invalides	20/09/1686	
observations	Nicolas Benoist, dit La Tour, agé de 58 ans, Natif de Villeneuve-Saint-Georges (94078), soldat du Sr de Grandmaison, Regiment de Beaujolois cy-devant Picardie, ou Il à servi 9 ans, et auparavant 5 ans La Reine et 9 dans le Regiment des Gardes françoises, Le tout porté par son Certificat, Une blessures quil à receut à la teste qui l'incommode dela Veue lemet hors de service, Cordonnier de son métier, marié à Paris (75056), et est Catôlique, Renvoyé on luy a donné 6L. Pour se conduire.	

Charles René et Jacques Nicolas CHAIN¹

de Sucy-en-Brie

En juin 1840, Théophile Gauthier (1811-1872)², voyage en Espagne. Il se trouve à Grenade (Espagne) et, dans une auberge, rencontre un « ... [ce] domestique, nommé Louis, était français de Faremoutiers-en-Brie. Il avait déserté du temps de l'invasion des Français sous Napoléon, et vivait à Grenade depuis plus de vingt ans... Privé de toute communication avec la France, il avait gardé son ancien jargon briard dans toute sa pureté native... Malgré un si long séjour, sa dure cervelle s'était refusée de se meubler d'un nouvel idiome. Il s'en vengeait (des Espagnols, ndlr) en accablant les indigènes qu'il rencontrait de toutes sortes d'injures burlesques, en briard, bien entendu, car maître Louis avait principalement peur des coups, et chérissait sa peau comme si elle eût valu quelque chose ».

Si ce Louis N., déserteur, avait de bonnes raisons de ne pas rentrer au pays, beaucoup de ses compagnons sont revenus dans leur paroisse natale, après un temps plus ou moins long.

A Sucy, deux frères, ayant échappé au boulet fatal, sont revenus vivre au village.

Il s'agit des frères Charles René et Jacques Nicolas CHAIN, ancêtre de M. LEPLAT, mari de notre collègue en généalogie.

A ce jour, les recherches de Mme LEPLAT n'ont pu remonter au delà des parents de Charles René et Jacques Nicolas CHAIN

Le père : Jacques CHAIN

Comme il arrive souvent en généalogie, c'est par l'acte de sépulture que la recherche commence.

Le samedi 19 mai 1781, décès de Jacques CHIN, jardinier de M. SOUROUX, 37 ans, époux de Catherine Lambert. Le lendemain 20 dudit mois, il a été inhumé dans le cimetière de ce lieu (Créteil).

A ce jour, le lieu de naissance de Jacques CHAIN est encore inconnu.

¹ Par commodité, l'orthographe actuelle du nom est utilisée. Toutefois, les actes sont recopiés avec les orthographes d'époque.

² Théophile Gauthier, *Voyage en Espagne*, collection GF, Flammarion, 1981, page 245. Je recommande vivement d'emporter ce livre lors d'un voyage en Espagne. L'esprit mordant et ironique de l'auteur font merveille dans ses descriptions, encore actuelles, des gens et des lieux

Si l'on se fie à l'acte de sépulture ci-dessus, il serait né vers 1744. Les recherches dans les registres paroissiaux de Créteil et des communes limitrophes sont restées sans résultat à ce jour.

Jacques CHAIN avait au moins une sœur, Marguerite CHAIN, qui apparaît en qualité de marraine de son neveu, Charles René, le 14 juin 1772 à Sucy. Elle apparaît indirectement comme épouse de Charles Henri Pierre **BRULÉ**, témoin des mariages, en 1813 et 1815, de ses deux neveux par alliance Charles René et Jacques Nicolas CHAIN.

Elle ne sait pas signer, contrairement à son frère et à son mari.

La mère : Catherine Lambert

A son décès, le 19 mai 1781, Jacques Chain laisse une veuve âgée d'environ 38 ans, Catherine **LAMBERT**, et au moins deux orphelins de quatre et neuf ans, nos futurs soldats.

Née vers 1743 dans une paroisse encore ignorée, Catherine **LAMBERT** meurt le 31 juillet 1825 à Sucy-en-Brie.

Elle s'est remariée le 11 février 1784 à Sucy-en-Brie avec **Nicolas François VERPLEX**,

Les enfants

Charles René CHAIN

Né et baptisé le 14 juin 1772 à Sucy-en-Brie, il a pour marraine sa tante paternelle Marguerite CHAIN, citée ci-dessus.

Charles René CHAIN, réformé après des années de campagnes, (où et quand cela reste à déterminer) revient à Sucy-en-Brie. Le 8 février 1815, il y épouse Jeanne Luitgarens, 35 ans, née et baptisée à Saint-Bavon de Gand (Belgique), dont il a déjà deux enfants

*Aujourd'huy huit février dix huit cent quinze³ cinq heures du soir.
Acte de mariage d'entre Charles René Chain, âgé de quarante
deux ans, **ex soldat vétérant⁴** de la dix septième compagnie de
fusilliers⁵
ayant obtenu son congé délivré à Lichtemberg le vingt cinq
octobre dix huit cent quatorze ayant été reconnu hors d'état de
continuer a suporter les fatigues de la guerre **il a renoncé a la***

³ Juste avant les Cent Jours (20 mars- 22 juin 1815).

⁴ **Vétérans** : affectés au service des places fortes ou des batteries côtières, les vétérans ont au moins vingt-quatre ans de service actif. Ils touchent une solde et portent l'uniforme militaire. Ils étaient 12 500 en 1800 et ne sont plus que 10 000 en 1814. *Histoire et dictionnaire du consulat et de l'empire*, Alfred Fierro, André Palluel-Guillard, Jean Tulard, Editions Robert Laffont, collection Bouquins.

⁵ **Fusiliers** : les fusiliers étaient les soldats de base dans les régiments d'infanterie de ligne. Pigeard (A.), *L'armée de Napoléon, organisation et vie quotidienne* », Editions Tallandier, Paris, 2000, page 29.

vétérance préférant sa simple réforme --- visa et signé par le sous inspecteur et approuvé par l'inspecteur, il était compris au registre matricule sus le N° 377. Enfin domicilié depuis plus de six mois en cette commune du--- où il est né fils de Jacques Chain jardinier décédé en la commune de Créteil arrondissement de Sceaux, département de la Seine le dix neuf may mil sept cent quatre vingt un et de Catherine Lambert sa femme vivante et consentante domiciliée en cette commune dessus d'une part ; Et Jeanne Luit--- agée de trente cinq ans domicilié avec ledit Chain en cette commune depuis plus de six mois née et baptisée à Saint-Bavon de gand, fille de Pierre Luytgarens et de Elisabeth Lamastre, le pere décédé soldat la mere domiciliée a Bruges consentant le dit mariage d'autre part. Les actes préliminaires sont.... Les dits futurs ont hautement prononcé se prendre pour femme et pour mary en la présence des témoins qua--- de la part du futur des sieurs Jacques Nicolas Chain son frère cabaretier domicilié en cette commune et--- Henry Pierre Bruslé, son oncle maternel domicilié aussi en cette commune tous deux ayant l'age requis par la loy. Et de la part de la future des sieurs Louis Potain et François Meunier bucheron ses amis tous deux domiciliés en cette commune et ayant l'age requis par la loy lesquels ainsi que les futurs ont marqué un désir sincere qu'ils soient unis en mariage et faire le desprop--- d'une population nombreuse ne cessant de dati--- et la **représentation qu'ils nous ont faites de deux enfants qu'ils ont eu ensemble, l'ainé d'environ quatorze ans et le second d'environ quinze mois né ce dernier a la suite de l'armée et le futur les reconnoit comme il a fait a la presentation qu'il nous en a fait et les légitime par le présent mariage.** En conséquence, ... par Monsieur le maire de Sucy canton de Boissy-Saint-Léger faisant fonction d'officier public de l'état civil avons pris et transcrit les déclarations dudit Charles René Chain qu'il prend pour sa femme et légitime épouse Jeanne Luytgarens et de suite de ladite Jeanne Luytgarens qu'elle prend pour son mary et légitime époux Charles René Chain. Vu les consentements mutuels des contractants nous avons à haute et intelligible voix prononcé au nom de la loy que Charles René Chain et Jeanne Luytgarens sont unis en mariage.

Cet acte de mariage est intéressant à plus d'un titre :

- il fourmille de renseignements sur la carrière militaire et la vie privée de ce soldat ;
- il est la démonstration, mainte fois rencontrée dans nos recherches, que l'orthographe en général et celle des patronymes en particulier était laissée à l'entière fantaisie des scribeurs ; ici, les deux frères ne signent pas leur nom de la même façon : Chain et Chin ;
- les parents reconnaissent et légitiment les deux enfants qu'ils ont eu précédemment ;

- par son numéro dans le registre matricule, il devrait être facile de retrouver le soldat Charles René CHAIN, au SHAT⁶

Dans tous les actes d'état civil où il apparaît par la suite, Charles René CHAIN est toujours qualifié de cordonnier.

Charles René CHAIN meurt à son domicile, rue du Moutier à Sucy-en-Brie, le 31 mai 1836, à l'âge de 64 ans. L'acte de décès précise que les témoins sont Charles Gérard Joseph CHAIN, cordonnier, âgé de 35 ans, son fils et Jean Marie Nicolas BRULE, matelassier, son cousin, 39 ans, de Sucy-en-Brie.

Charles Gérard Joseph CHAIN est le fils « âgé d'environ 14 ans » que son père a légitimé lors de son mariage.

Jacques Nicolas CHAIN

naît le 7 novembre 1777 à Sucy.

L'an mil sept cent soixante et dix sept le huit novembre a été baptisé Jacques Nicolas né la veille, fils de Jacques Chain, jardinier, et de Catherine Lambert sa femme. Le parrain Jacques Nicolas Le Lecque, bourgeois de Paris, la marraine Gabrielle Legez, femme de Pierre du Bailly, bourgeois de Paris qui ont signé le père présent.

Agé de 36 ans et célibataire, Jacques Nicolas se marie le 11 septembre 1813 à Sucy avec Julie Terrasse, 34 ans, veuve de Laurent Bénard, née à Chessy (Seine-et-Marne).

*Le 11 septembre 1813⁷, mariage entre Jacques Chain, 46 ans, charretier dmt avec sa mère en cette commune de Sucy, fils majeur de Jacques Chin jardinier en son vivant domicilié à Créteil. Décédé audit Créteil le samedi 19 mai 1781 époux de Catherine Lambert, présente et consentante.
Et la dame Julie Terrasse, 34 ans 4 mois, veuve de Laurent Noël Bénard, décédé en cette commune le 26 sept. 1812 ; laditte Julie née à Chessy, canton de Lagny le 24 mai 1779, de Laurent, terrassier et de Marie Anne Flandre tous deux décédés à Chessy les 19 et 27 mars 1780. Témoins : Charles Henry pierre Brulé, oncle paternel par Mgte Chain sa femme, Louis Poutreau, cousin germain paternel par Agathe Brulé sa femme tous de cette commune.*

Encore une fois, le contenu de cet acte de mariage est très intéressant puisqu'il précise les liens de parenté des témoins avec les mariés.

De son premier mariage, elle avait au moins 2 filles qui s'installeront également à Sucy :

⁶ Service historique de l'armée de terre, au château de Vincennes (Val-de-Marne).

⁷ Campagne d'Allemagne.

- Marguerite BENARD, épouse de Louis DESVIGNES, marchand de vin, limonadier ;
- Julie BENARD, épouse de Jean Nicolas BEMELMANS, maçon.

Jacques Nicolas CHAIN et Julie TERRASSE auront 4 enfants :

1. **Julie Adélaïde**, le 1^{er} janvier 1815. Le père est cité comme cabaretier ; les témoins sont Louis **POTEAU**, vigneron, et Jean Charles **GACHET**, marchand ;
2. **Jacques Nicolas**, le 8 juin 1816 ; les témoins de la naissance sont Thomas **BENARD** et Louis **FOURE**, vignerons. Il se marie le 18 juin 1838 avec Célestine **SOUCHET** ;
3. **Louis**, le 7 mars 1818. Les témoins sont Charles René CHAIN, son oncle paternel, cordonnier et Jean Thomas **BENARD**, vigneron, ami du père ;
4. **François Nicolas** le 2/ janvier 1820. Son père est dit aubergiste. Les témoins de sa naissance sont Antoine **BEMELMANS**, maçon, 42 ans, et Charles René CHAIN, toujours cordonnier, maintenant âgé de 47 ans, oncle paternel de l'enfant.

Julie Terrasse meurt le 16 juin 1832 à Sucy.

*Du seize juin mil huit cent trente deux, huit heures du soir.
Acte de décès de Marie Julie Terrasse âgée de cinquante trois ans,
née à Chessy (Seine-et-Marne) le vingt quatre mai mil sept cent
soixante dix neuf ; veuve en premières de Laurent Noël Bénard et
épouse en secondes noces de Jacques Nicolas Chain, décédée en sa
demeure à Sucy rue du Moutier aujourd'hui à une heure de relevée.
La décédée fille des défunts Laurent Terrasse et de Marie Anne
Flandre.
Les témoins ont été Louis Desvigne, marchand de vin limonadier, âgé
de vingt neuf ans et demi, gendre à cause de Margueritte Bénard. Et
Jean Nicolas Antoine Bemelmans, maçon âgé de trente deux ans,
aussi gendre à cause de Julie Bénard, tous deux demeurant en cette
commune lesquels ont signé avec nous maire de Sucy, officier de
l'état civil après lecture faite et le décès constaté par nous soussigné.*

Ensuite, on trouve la signature de Jacques Nicolas CHAIN dans l'acte de mariage de son fils mineur Jacques Nicolas avec Célestine Cécile SOUCHET célébré le 8 octobre 1848 à Sucy. A cette date, il est qualifié d'ancien cabaretier.

Jacques Nicolas meurt le 19 août 1859 à l'hôpital des Invalides à 2 h 30 du matin, âgé de 83 ans, par suite d'adynamie (faiblesse musculaire), paraplégie⁸, fracture du col du fémur droit.

Cet acte de décès a été transcrit dans les registres d'état civil de Sucy-en-Brie, dernière résidence du défunt, comme nous l'avons vu plusieurs fois dans les numéros précédents.

⁸ Paraplégie : paralysie des membres, en particulier des membres inférieurs

Du mardi trente août mil huit cent cinquante neuf, quatre heures du soir.

Service des hôpitaux militaires. Infirmerie des Invalides.

Du registre des décès du dit hôpital a été extrait ce qui suit : le sieur Chain Jacques Nicolas, sergent de la 14^{ème} division des invalides, né le six octobre mil sept cent soixante dix sept à Sucy-en-Brie, canton de Boissy-Saint-Léger, département de Seine-et-Oise, fils de Jacques et de Catherine Lambert, est entré au dit hôpital le dix neuf du mois de janvier de l'an 1859 et y est décédé le dix neuf du mois d'août de l'an mil huit cent cinquante neuf à deux heures et demie du matin par suite d'adynamie, paraplégie, fracture du col du fémur droit. Je soussigné officier d'administration principal, directeur des services du dit hôpital certifie que le présent extrait véritable est conforme au registre des décès du dit hôpital.

Le présent extrait est délivré à titre de simple renseignement. Fait à Paris, le dix neuf août mil huit cent cinquante neuf.

Nous sous intendant militaire chargé de la police de l'hôpital de l'hôtel des Invalides certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Biles, directeur des services et que foi doit y être ajoutée. Signé Bocquet.

Le présent acte inscrit conformément au dernier paragraphe de l'article quatre vingt du code civil, par nous adjoint remplissant par délégation du maire empêché les fonctions d'officier de l'état civil. Signé : Camot.

Si Charles-René CHAIN, mort en 1836 n'a pu assister au retour des Cendres de Napoléon 1^{er}, le 15 décembre 1840 à Paris, son frère Jacques Nicolas a peut être fait partie des cent mille personnes accourues à ce spectacle en même temps que l'infatigable Victor Hugo⁹ qui, dans son style inimitable, en a fait un chapitre de *Choses vues*.

A défaut de suivre Jacques Nicolas, lisons Victor Hugo : « *J'ai entendu battre le rappel dans les rues depuis six heures et demie du matin. Je sors à onze heures. Les rues sont désertes, les boutiques fermées ; à peine voit-on passer une vieille femme ça et là. On sent que Paris tout entier s'est versé d'un seul côté de la ville comme un liquide sans un vase qui penche.*

[Il fait très froid ; un beau soleil, de légères brumes au ciel. Les ruisseaux sont gelés.

[Rue du Four, la neige s'épaissit. Le ciel devient noir. Les flocons de neige le sèment de larmes blanches. Dieu semble vouloir tendre aussi.

[Là [sur la place des Invalides], je crains un moment que tout ne soit fini et que l'empereur ne soit passé, tant il vient de passants de mon côté, lesquels semblent s'en retourner. C'est tout simplement la foule qui reflue, refoulée par un cordon de gardes municipaux à pied. Je montre mon billet pour la première estrade à gauche, et je franchis la haie.

Au moment où j'arrive [à l'estrade], j'entends un bruit formidable et lugubre. On dirait d'innombrables marteaux frappant en cadence sur des planches. Ce sont les cent mille spectateurs entassés sur les échafauds qui,

⁹ Victor Hugo, *Choses vues*, 1830-1846, présentation par Hubert Juin, collection Folio, Gallimard, 1972.

glacés par la bise, piétinent pour se réchauffer en attendant que le cortège passe.

[] Voici un cheval blanc couvert de la tête aux pieds d'un crêpe violet, accompagné d'un chambellan bleu ciel brodé d'argent et conduit par deux valets de pied vêtus de vert et galonnés d'or. C'est la livrée de l'empereur ». Frémissement dans la foule qui pense qu'il s'agit du cheval de Napoléon. Victor Hugo précise: « Le fait est que ce palefroi est un bon vieux cheval comparse qui remplit depuis une dizaine d'années l'emploi de cheval de bataille dans tous les enterrements militaires aux quels préside l'administration des pompes funèbres.

Ce coursier de paille porte sur son dos la vraie selle de Bonaparte à Marengo. Une selle de velours cramoisi à double galon d'or, assez usée.

[] Le char s'est remis en marche ; les tambours battent aux champs ; le canon redouble. Napoléon est devant la grille des Invalides. Il est deux heures moins dix minutes.

Derrière le corbillard viennent, en costumes civils, tous les survivants parmi les anciens serviteurs de l'empereur, puis **tous les survivants parmi les soldats de la garde, vêtus de leurs glorieux uniformes déjà étranges pour nous.** »

En conclusion, Victor Hugo précise : « Il est remarquable que, sur tant de vieillards exposés pendant si longtemps à ce grand froid¹⁰, il ne leur soit arrivé malheur à aucun. Chose rare, ces funérailles n'ont enterré personne. »

Au printemps suivant, notre poète retourne aux Invalides : « Aujourd'hui, 11 mars 1841, après trois mois, j'ai revu l'esplanade des Invalides..

J'étais allé visiter un vieil officier malade¹¹. Il faisait le plus beau temps du monde, un soleil chaud et jeune, une journée plutôt de la fin que du commencement du printemps. »

A l'instar de Victor Hugo, Jacques Nicolas CHAIN allait-il rendre visite à ses vieux camarades logés aux Invalides ? Rêvons un peu et imaginons que, dans la cour des Invalides, le vieil aubergiste de Sucy a croisé le poète.

¹⁰ Moins 14 ° centigrades.

¹¹ Il s'agissait du lieutenant René-Henri Drouet. Oncle et père adoptif de Juliette Drouet, il était entré aux Invalides en 1830.

Quel temps faisait-il à Charenton-le-Pont le 17 décembre 1712 ?

Jean Marteilhe¹ est : *«né à Bergerac, petite ville de la province de Périgord, l'année mil six cent quatre-vingt quatre, de parents bourgeois et marchands qui, par la grâce de Dieu, ont toujours vécu et constamment persisté jusqu'à la mort dans les sentiments de la véritable religion réformée».*

En octobre 1700, *«la persécution m'arracha du sein de ma famille, me força de fuir hors de ma patrie, et de m'exposer, malgré la faiblesse de mon âge, aux périls d'une route de deux cents lieues², que je fis pour chercher un refuge dans les Provinces-Unies de Pays-Bas»*

Jean Martheilhe quitte Bergerac en compagnie d'un ami, monte vers Paris pour rejoindre les Ardennes. Là, ils espèrent franchir l'Escaut, frontière naturelle entre le royaume de France et les Pays-Bas espagnols³ (l'actuelle Belgique).

Victimes d'une dénonciation, les deux amis sont arrêtés, jugés et, malgré un recours en grace auprès de Madame de Maintenon, condamnés par une sentence émanant de la Cour :

« Avons lesdits Jean Marteilhe et Daniel le Gras, dûment atteints et convaincus de faire profession de la Religion Prétendue Réformée, et de s'être mis en état de sortir du royaume pour professer librement ladite Religion ; pour réparation de quoi, les condamnons à servir de forçats sur les galères du roi à perpétuité. »

Incorporé dans les galères de Dunkerque au printemps 1702, Jean Marteilhe y reste jusqu'à l'automne 1712, guerroyant le long des côtes.

Par l'effet de sa bonne volonté, de son éducation et de recommandations de protestants convertis mais sensibles au sort de leurs coreligionnaires malheureux, il obtient en dernier lieu un emploi de distributeur des vivres de la chiourme, emploi *« que j'exerçai jusqu'au premier octobre de l'année mille sept cent douze, qu'on nous enleva de Dunkerque pour nous conduire à Marseille. »*

De Dunkerque à Calais, le voyage a lieu par mer, puis à pied jusqu'au Havre, puis Rouen et Paris qu'ils atteignent le 17 novembre 1712 ;

¹ *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Jean Martheilhe, Le Temps retrouvé, Mercure de France, 1982, 1989, pages 247 à 249).

² Ancienne mesure de distance : environ 4 km.

³ L'Espagne dominait cette région qui s'étendait, en gros, d'Anvers, au nord, à Gravelines, à l'ouest, Arras et Cambrai au sud, c'est à dire la Flandre, l'Artois, le Hainaut et le Luxembourg.

La chaîne s'arrête à Paris (à la tour Saint-Bernard)⁴ pour un mois de repos. Puis le 17 décembre 1712, c'est le départ pour Marseille avec une première étape à Charenton :

« sur les trois heures de l'après-midi, on nous fit sortir de la Tournelle et traverser une partie de la ville de Paris pour aller coucher à Charenton. Une Grande quantité de gens de la Religion Réformée se tenaient dans les rues par où la chaîne passait, et malgré les bourrades que nos brutaux d'archers leur portaient pour les empêcher de nous approcher, ils se jetaient sur nous nous pour nous embrasser ; car nous étions reconnaissables à nos casaques rouges. D'ailleurs, nous vingt et deux étions tous ensemble à la queue de la chaîne. »

Puis,

*... "Nous arrivâmes à Charenton sur les six heures du soir (le 16 décembre 1712, ndlr), au clair de la lune. **Il gelaît, comme on dit à pierre fendre.** La peine que nous avons à marcher, et l'excessive pesanteur de nos chaînes (qui était de cent cinquante livres pesant pour chacun, suivant le dire du capitaine même) nous avaient réchauffés du grand froid que nous avons enduré dans la cour de la Tournelle ; mais échauffés à tel point qu'arrivant à Charenton, nous étions en sueur, comme si on nous avait plongés dans l'eau. Etant donc arrivés à Charenton, on nous logea dans l'écurie d'une hôtellerie ; mais quel logement hélas ! et quel repos nous préparait-on pour nous refaire de cette grande fatigue ? La chaîne était clouée au râtelier, de manière que nous ne pouvions nous coucher, ni même nous asseoir que difficilement sur le fumier et les immondices des chevaux ; car, comme le capitaine conduit la chaîne à ses dépens jusques à Marseille, moyennant vingt écus par tête de ceux qu'il livre à Marseille, il épargne jusques à la paille, et nous n'en avons pas eu pendant toute la route....*

A neuf heures du soir, qu'il faisait un grand clair de lune et une gelée par un vent de bise que tout glaçait on décamponna la chaîne et on nous fit tous sortir de l'écurie dans une spacieuse cour, close d'une muraille, qui régnait devant cette hôtellerie."

Alors, on ordonna aux 22 galériens de se dévêtir. Ils restèrent exposés au froid pendant les deux heures que dura la fouille de leurs vêtements. Pendant ce

⁴ « Ce château, reconstruit en 1554, puis désaffecté, devint en 1632, à la demande de saint Vincent de Paul, le dépôt des condamnés aux galères où ils séjournèrent dans des conditions bien meilleures que dans les cachots de la conciergerie. Ils attendaient là le départ des chaînes des forçats qui avait lieu deux fois par an, et mai et septembre, pour Brest, Rochefort, Marseille et Toulon. Ce château fut démoli en 1790 ... et les galériens furent transférés dans le ci-devant collège des Bernardins voisin », in *Connaissance du vieux-Paris, rive gauche et les îles*, Jacques Hillairet, éditions Gonthier,

temps, ils furent régulièrement fouettés. Ainsi, ne risquaient-ils pas de s'endormir sous l'effet du froid, ce qui est un danger mortel, comme chacun le sait bien.

« Le lendemain au matin, nous partîmes de Charenton. On mit sur les chariots quelques-uns de nous vingt-deux qui le requirent, sans qu'on les maltraitât le moins du monde ; mais les autres malheureux, accablés de leurs souffrances du soir précédent, et quelques-uns à l'article de la mort, ne purent obtenir cette faveur qu'après avoir passé par l'épreuve du nerf de bœuf ; et pour les mettre sur les chariots, on les détachait de la grande chaîne et on les traînait par celle qu'ils avaient au col, comme des bêtes mortes, jusques au chariot, où on les jetait comme des chiens, leurs jambes nues, pendantes hors du chariot, où dans peu elles se gelaient et leur faisaient souffrir des tourments inexprimables ; et, qui pis est, ceux qui se plaignaient ou se maintenaient sur ces chariots des maux qu'ils souffraient, on les achevait de tuer à grands coups de bâton. »



Quant à la suite du voyage :

« Enfin, nous traversâmes l'Île de France, la Bourgogne et le Mâconnais jusques à Lyons, faisant tous les jours trois et

quatre lieues ce qui est beaucoup, chargés de chaînes comme nous étions, couchant tous les soirs dans des écuries sur le fumier, mal nourris, et quand le dégel vint, toujours dans la boue jusques à mi-jambes, ...

En arrivant à Lyon, on mit toute la chaîne dans de grands bateaux plats pour descendre le Rhône jusques au pont St-Esprit ; de là par terre à Avignon, et d'Avignon à Marseille, où nous arrivâmes le 17 janvier 1713, tous vingt deux, grâces à Dieu, en bonne santé.

N'accablons pas Jean Marteilhe de ne pas donner plus de détails sur son court séjour à Charenton. Soyons heureux que nul ne soit mort pendant cette nuit glaciale. Mais, il faut bien dire que, dans le cas contraire, le curé aurait précisé dans quelle auberge cet événement avait eu lieu. Ainsi, nous aurions peut être appris que notre pauvre huguenot avait passé la nuit dans une auberge tenue par un coreligionnaire, suisse de nation, et soldat dans le régiment des Cent Suisses. Ironie de l'histoire !

Si l'on en croit André Zysberg, auteur de la préface de ces mémoires, Jean Martheilhe est décédé en 1777, dans la province de Gueldre (Pays-Bas), à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Pendant ce temps, les charentonnais...

Pendant que Jean Marteilhe séjournait à Paris avant d'arriver à Charenton, fouillons les registres paroissiaux à la recherche des charentonnais qui ont fait l'actualité paroissiale de ces jours là.

Le 3 décembre 1712, inhumation de Denis **Pourlant**, 16 mois, « en présence de Etienne **Pourlant**, pêcheur, père de l'enfant qui a déclaré ne scavoit écrire » ; le nom de la mère n'est pas cité dans l'acte ;

le 4 décembre 1712, inhumation dans l'église de Claude **Bérurier**, 5 ans, mort le jour précédent, fils de défunt Noël **Berrurier** et de Marie **Baudié**, bouchaire à Charenton. En présence de Berrurier frère (sic), de Denis **Sannegon**, beau-frère, marchand de vin aux Carrières. Bien qu'elle ne soit pas citée dans l'acte, la mère signe, maladroitement mais lisiblement, *mari baudiée* ;

le même jour, ce 4 décembre 1712, un autre enfant est inhumé, il s'agit de Jean François, fis de François **Colin**, marchand de vin à la grande Pinte⁵ et de Barbe **Regnaut**, sa femme, âgé d'un an décédé le jour précédent.

Le registre est muet du 4 au 24 décembre. Le 25, on baptise un enfant né le 23, soit deux jours avant. On peut se demander si le baptême n'a pas été

⁵ Sur la carte de Cassini ci-dessus, sur la route de Bercy à Picpus.

repoussé d'une journée ou deux pour le faire coïncider avec les célébrations de Noël.

Cet enfant, baptisé François, est le fils de Barthélémy **Daubin**, pêcheur demeurant aux Carrières, et de Marie **Bricotiau**, sa femme. Le parrain est François **Desneus** (il signe Denneux), jardinier au faubourg Saint-Germain, chez M. Le Jeune, paroisse Saint-Sulpice ; la marraine, certainement une cousine de la branche paternelle, est Marie **Daubin**, fille de Michel **Daubin**, boulanger aux Carrières, et d'Anne **Maréchal**.

Le 30 décembre, la mort réapparaît pour emporter, cette fois, un grand vieillard de 95 ans «ou environ». Il s'agit de Jean **Baillet**, ancien archer de la Générale⁶, décédé le 28 décembre. Il est conduit au cimetière par ses fils Jean et Guillaume.

Notre ami Jean Martheille est sur la route depuis presque un mois, quand, à Charenton, a lieu le premier mariage de l'année 1713.

*L'an 1713 et le 31 de janvier aprest les publications des bans faites en cette paroisse et celle de St maurice charenton et en celle de St martin d'estiolles, le premier jour de l'an, le jour de Ste geneviefve et le jour des rois en cette eglise ; en celle de St maurice le troisieme le 15 et le 22 de ce mois en celle d'estiolle le 15, le 22 et le 29 de ce mois comme il nous a paru par le certificat des Mrs Caffagnes, curé de St maurice, l'archevesque, curé de St martin destiolle, apres les fiancailles celebrées, ce meme jour ont recu de nous aprest que nous avons pris leur consentement mutuel, la benediction nuptiale françois **milsant** laboureur veuf de marie **popincourt** de la paroisse de St maurice, et marie **chenenast**, agée de 21 ans, fille de François chenenast Vigneron a choisy sur estiolle et de Magdelaine **Gallon** ses pere et mere en presence habraham **milsant** pere magdeleine **galland** pere et mere de l'epoux, Jean **milsant**, Vigneron a belleville, Denis **Sannagon**, marchand de vin aux Carrières maistre de l'épouse, quelques uns ont signé, les autres ayant déclaré ne scavoit signer.*

Appel à témoins :

Si, lors d'une lecture, vous trouvez des précisions géographiques, météorologiques, topographiques ou architecturales concernant des lieux disparus ou toujours présents, de nos communes du Val-de-Marne, il serait intéressant que vous les fassiez parvenir à la rédaction qui les rassemblera et les publiera.

S'il s'agit d'une recopie, ayez l'amabilité d'en préciser la source et tous renseignements permettant de le retrouver.

⁶ La Générale est l'un des régiments de gardes suisses, stationné aux alentours.

Petit rappel historique du protestantisme

Les mots

Parpaillot : Vieux : altération de papillon, nom injurieux donné aux protestants français par les catholiques.

Huguenot : vient de l'allemand Eidgenossen – confédéré. Surnom donné jadis par les catholiques français aux calvinistes.

Les hommes :

Martin Luther (Eisleben, 1483 – id. 1546). Théologien et réformateur protestant allemand. Il arrive en 1511 à Wittenberg où il est reçu docteur en théologie

Le 31 octobre 1517 : scandale des Indulgences ;
1525 : excommunication.

Jean Calvin (Jean Cauvin, dit), (Noyon, 1509 – Genève, 1564). Réformateur religieux et écrivain français Initié au luthérianisme alors qu'il étudiait le droit à Orléans, il adhéra à la Réforme en 1533.

Les dates principales du protestantisme en France :

1559-1589 : luttes civiles dont 8 « guerres de religion » ;

mars 1560 : conjuration d'Amboise appuyée par Louis de Condé : les calvinistes tentent de s'emparer du roi pour le soustraire à l'influence des Guise. Echec.

5 décembre 1560 mort de François II. Avènement de Charles IX (10 ans).

septembre-octobre 1561 : colloque de Poissy, pour un rapprochement des catholiques et des calvinistes.

17 janvier 1562 édit de Saint-Germain : livre exercice du culte protestant en dehors des villes.

1er mars 1562 : à Wassy, chef-lieu de canton de la Haute-Marne (arrondissement de Saint-Dizier), le massacre des protestants de la ville par les gens du duc de Guise déclencha les guerres de Religion. Coligny est le chef militaire des Huguenots ;

19 mars 1563 : paix d'Amboise donnant aux protestants la liberté de conscience et la liberté du culte dans les demeures.

8 août 1570 : paix de Saint-Germain autorisant les protestants à pratiquer leur culte dans deux villes par province. Ils obtiennent pour deux ans quatre places de sûreté (La Rochelle, Montauban, Cognac, La Charité).

13 avril 1598 : édit de Nantes

18 octobre 1685 : édit de Fontainebleau ou révocation de l'édit de Nantes. Cet édit fut en partie rédigé par le père La Chaise⁷ dont le nom fut donné au cimetière éponyme.

La plupart des renseignements sur le protestantisme ont été recueillies sur plusieurs sites Internet en particulier www.huguenots-France.org, qui semble très complet.

⁷ *Histoire du cimetière du Père La Chaise.*